

CPER 2007-2013 - « Gérer durablement le littoral »

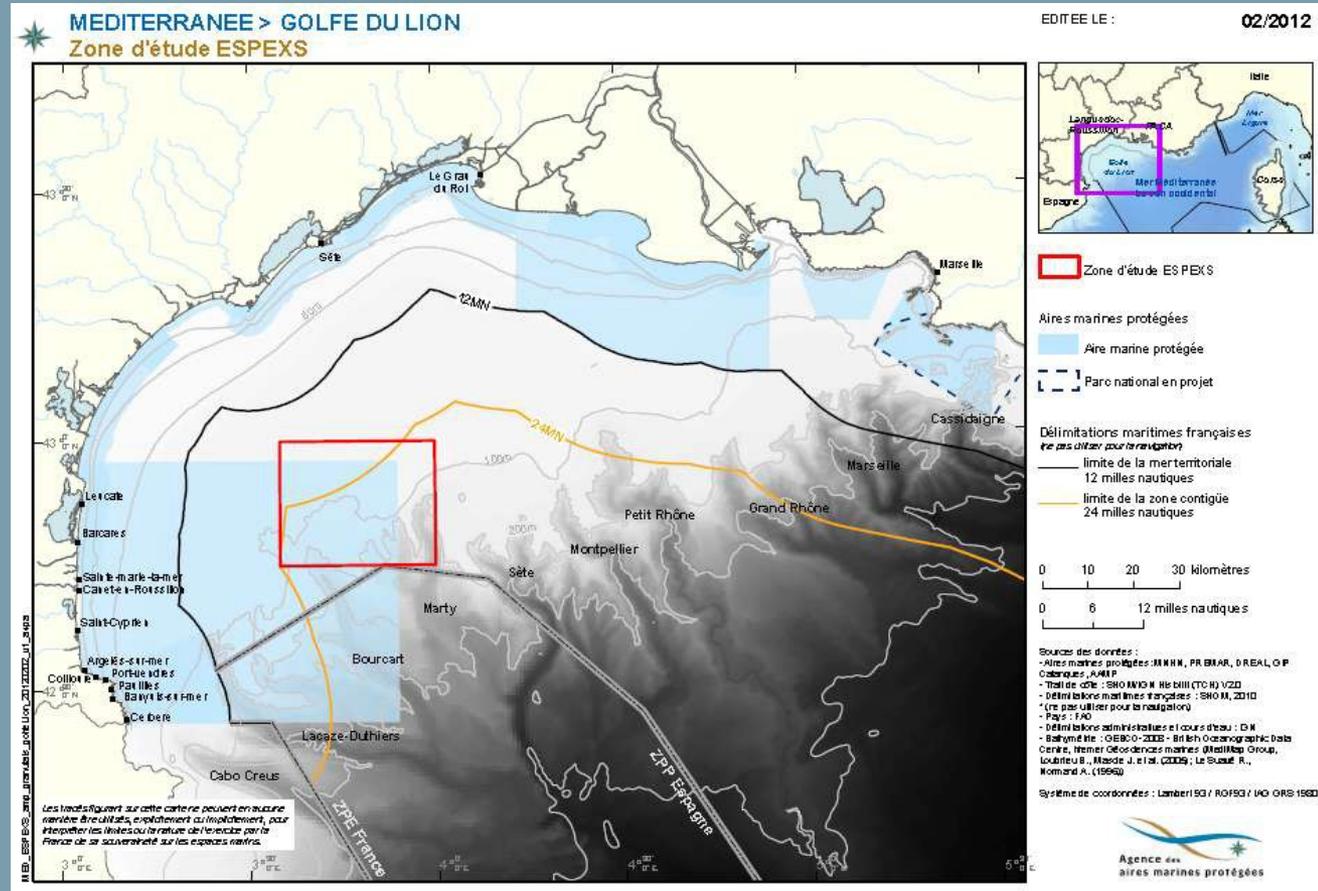
Présentation générale de l'étude ESPEXS et mise en perspective avec le plan de gestion des sédiments



Michel GAUTIER - Adjoint au Directeur de la DREAL
Zoé Bauchet – Adjointe au Service Nature de la DREAL

8 février 2013 – DREAL Languedoc-Roussillon

- Identique au secteur APE2 identifié dans les études beachmed
- En bordure du plateau du Golfe du Lion
- Dans la ZEE française et hors de la ZPP espagnole



Financement

Europe (Fonds européen de développement régional)

⇒ 130 269 €



Etat (Le Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire)

⇒ 98 582 €



Agence des aires marines protégées

⇒ 70 415 €



Région Languedoc-Roussillon

⇒ 52 811 €



TOTAL : 352 019 €

Maitrise d'Ouvrage

Agence des aires marines protégées



Partenaires techniques

Université de Perpignan via Domitia



IFREMER



Un comité technique dont le rôle est de suivre sur un plan technique les différentes phases d'avancement de l'étude et d'en valider le contenu.

Pilotage : SGAR (+DREAL) / Région LR

Secrétariat : Agence des Aires Marines Protégées

Composition :

Services de l'État : SGAR, DREAL, Préfecture Maritime de Méditerranée, DIRM, DDTM/DML (11/66 et 30/34),



Des réunions d'information à la fin des phases 1, 2 et 3 de l'étude et en tant que de besoin sur initiative Etat/Région

Pilotage : SGAR (+DREAL) / Région LR

Secrétariat : Agence des Aires Marines Protégées

Composition

En plus du Comité Technique :

Collectivités territoriales :

- élus à la mer des CR LR et PACA et des CG 30, 34, 11, 66 et 13
- l'association des maires du littoral
- les principales intercommunalités, comprenant les structures porteuses de SCOT avec volet littoral
- EPCI ayant une façade littorale

Professionnels

Gestionnaires d'Aires marines protégées

ONG membres du Conseil Maritime de Façade concernés par le milieu marin au large